Communiqué de presse

SEMAE lance l'édition 2026 des Trophées Agriculteurs Multiplicateurs de Lin

Paris, le 24 mars 2026

Contacts

Julien CONSTANT
Section Lins & Chanvre
Direction de l'Animation Filière
01 42 33 78 01
julien.constant@semae.fr

Rosine DEPOIX
Chargée de relations presse
01 42 33 88 29
rosine.depoix@semae.fr

Un Grand Prix pour valoriser les savoir-faire et l'innovation des producteurs de semences certifiées de lin. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 avril 2026 !

SEMAE, l'interprofession des semences et plants, ouvre l'édition 2026 de son Grand Prix – Trophées Agriculteurs Multiplicateurs de Lin, destiné à mettre à l'honneur les agriculteurs engagés dans la production de semences certifiées de lin high tech.

Ce concours national vise à identifier, valoriser et encourager les agriculteurs multiplicateurs qui se distinguent par leur performance technique, leur capacité d'innovation et leur contribution à l'image et à l'avenir du métier.

Des acteurs clés pour la filière lin

Souvent qualifiés d'« agriculteurs de l'ombre », les agriculteurs multiplicateurs de semences jouent un rôle essentiel dans la filière lin. Leur travail garantit un approvisionnement en semences certifiées de qualité, indispensable à la réussite des cultures et à la performance de l'ensemble de la filière.

Produire de la semence de lin demande en effet un haut niveau d'exigence agronomique et technique : préparation des sols, maîtrise de l'implantation, observation régulière des parcelles, gestion des risques climatiques ou sanitaires… Autant de savoir-faire qui font de cette production une activité d'expertise.

À travers ces trophées, SEMAE souhaite mettre en lumière ces compétences et encourager les bonnes pratiques, tout en valorisant l'engagement des agriculteurs au service d'une filière stratégique pour les territoires.

Dix lauréats distingués en 2026

Pour cette nouvelle édition, dix agriculteurs multiplicateurs seront récompensés par un jury interprofessionnel composé de professionnels de la filière.

Les candidats seront évalués selon plusieurs critères, notamment :

- l'attention portée à la culture de lin et la qualité des pratiques agronomiques,
- la pérennité et la performance de l'activité,
- le caractère innovant des démarches engagées,
- l'implication dans la démarche qualité de la filière.

Chaque lauréat recevra un trophée et un coffret week-end Relais & Châteaux pour deux personnes, d'une valeur minimale de 500 €.

La remise des prix se déroulera le 17 juin 2026, à l'occasion du salon LIN'OVATION à Ailly-le-Haut-Clocher (dans la Somme), rendez-vous incontournable des professionnels de la filière.

Des agriculteurs ambassadeurs

Les précédentes éditions ont permis de mettre en lumière des producteurs passionnés, engagés dans une démarche de progrès technique.

Dans le Nord, Rémi Grondel, ingénieur agronome installé sur l'exploitation familiale, souligne la technicité de cette production :
« Le lin est sûrement la culture la plus risquée de mon assolement… mais aussi l'une des plus passionnantes à conduire. Produire de la semence destinée à toute une filière est une véritable fierté. »

Dans l'Aisne, Julien et Stéphane Crijns, installés à Bucy-les-Pierrepont, apprécient particulièrement l'observation et l'exigence technique que demande cette culture :
« En lin, aucune campagne ne ressemble à la précédente. Cette culture nous demande beaucoup d'observation et de technicité, deux aspects du métier d'agriculteur multiplicateur que nous apprécions particulièrement. »

Leurs parcours illustrent l'engagement et le professionnalisme des agriculteurs multiplicateurs de semences, véritables partenaires de l'innovation variétale.

Comment participer ?

Le concours est réservé aux agriculteurs multiplicateurs de semences certifiées de lin high tech référencés auprès de SEMAE.

Les candidatures doivent être déposées par les établissements producteurs de semences, qui peuvent proposer :

- 1 candidat pour les établissements produisant entre 1 et 1000 ha,
- 1 candidat supplémentaire par tranche de 1000 ha (référence récolte 2025).

Le dossier de participation doit être complété et envoyé avant le 30 avril 2026 à : communication@semae.fr

Questionnaire Agriculteur multiplicateur

Règlement

À propos de SEMAE

SEMAE, l'interprofession des semences et plants, représente l'ensemble des acteurs de la filière soit 61 fédérations et associations professionnelles. Elle les accompagne afin de leur permettre de répondre aux enjeux alimentaires, climatiques, économiques et sociétaux.

Au sein de SEMAE, la Direction de la qualité et du contrôle officiel des semences et plants est chargée de l'exécution des missions de service public et a la charge de faire appliquer les règlements techniques du ministère de l'Agriculture concernant la production, le contrôle et la certification des semences et des plants.

La filière semences et plants française est une filière d'excellence et compétitive, elle est le 1er producteur européen de semences agricoles (370 000 ha) et le 1er exportateur mondial hors potagères (2,3 milliards €).